

P.L.U.

Plan Local d’Urbanisme

Commune de
SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Modification n° 1

4.2. Documents graphiques du règlement

4.2.b. Planche Nord

Avec risques naturels, risques technologiques
et nuisances sonores uniquement

Echelle : 1:5.000ème

Projet de modification n° 1 du PLU
en date du 2 juillet 2025



LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone
OA Secteur concerné par des Orientations
d'Aménagement et de Programmation

ZONES URBAINES

Ua Zone dense (centre-bourg)
Uaa Zone de première extension du centre
Uab Zone pavillonnaire
Ub Zone bâtie de plus faible densité
Uc Zone d'habitat intermédiaire ou groupé
Ud Zone d'équipements publics
Ue Zone d'activités
Uia Zone d'activités
Uic Zone d'activités

ZONES A URBANISER

AU Zone d'urbanisation future
AUA Zone à aménager
AUAa Zone à aménager
AUAab Zone à aménager

ZONES AGRICOLES

A Zone agricole
Aa Secteur lié à l'activité existante de stockage
de produits agricoles (STECAL)
Ai Secteur lié à l'activité existante (STECAL)
Ae Secteur lié à l'activité existante (STECAL)
An Zone agricole à enjeux naturel et paysager

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone naturelle protégée
Na Secteur lié à l'activité de réception et de restauration
(STECAL)

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1)

Le risque de retrait et gonflement d'argiles (indice "B" dans le règlement partie écrite), issu de la cartographie
"mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux" réalisée
par le BRGM

Traduction de la carte d'aléas 1/5000, AEP/Géorisques, Mai 2016

Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)
RIA1 Risque d'inondation
RG Risque de glissements de terrain
RT Risque de crues des torrents et des ruissellements sur versant
RV Risque de ravinements et ruissellements sur versant
Ozon et étangs
Secteur "constructible sous conditions
spéciales" (B)
B1 Risque d'inondation en pied de versant
B1-B2 Risque d'inondation
B3 Risque de ravinements et ruissellements sur versant
B4 Risque de glissements de terrain
Bassin de rétention et/ou d'infiltration

Secteur concerné par l'aléa retrait-gonflement des sols argileux
issu de la cartographie du BRGM, février 2010

B1 Risque faible de retrait-gonflement des argiles

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de l'Ozon

Secteur concerné par le PPRI de la vallée de l'Ozon

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1)

Risques liés aux installations classées

Zone de danger Z1-Z2

SECTEURS DE NUISANCES SONORES AERIENNES

cf. Titre II, Chapitre III du Règlement (pièce 4.1)

Secteur correspondant à la zone C du plan d'exposition
au bruit de l'aérodrome de Lyon - Saint-Exupéry
Secteur correspondant à la zone D du plan d'exposition
au bruit de l'aérodrome de Lyon - Saint-Exupéry

AUTRES INFORMATIONS

Secteur de nuisances sonores
(cf. 5. Annexes - pièce 5.3.)

